

j) Pays en développement

Cela supposera l'examen des possibilités de libéraliser le commerce de manière à avantager les pays moins avancés, compte tenu de leurs besoins de développement et de leur endettement chronique, tout en essayant d'obtenir davantage d'engagements des nouveaux pays industriels qui continuent à maintenir des niveaux de protection inutilement élevés.

36. Actuellement, rien n'est a priori exclu ni inclus dans le contenu des prochaines négociations. Elles pourraient éventuellement couvrir tous les secteurs de produits et tout l'éventail des mesures tarifaires et non tarifaires, ainsi que les efforts visant à renforcer le cadre institutionnel du système commercial multilatéral et à protéger la valeur des conditions négociées relativement à l'accès aux marchés.

37. La nouvelle série de négociations offre donc des possibilités certaines de s'attaquer aux problèmes d'accès à nos principaux marchés extérieurs et de favoriser le développement d'industries concurrentielles sur le plan international. Cela suppose d'une part un accès plus sûr et amélioré aux marchés, sur la base la plus large possible. D'autre part, nous devons être prêts à affronter une concurrence plus vive de nos partenaires commerciaux, tant au Canada qu'à l'étranger, et à procéder aux ajustements nécessaires. Un accès plus sûr et une tendance générale à la libéralisation des échanges peuvent favoriser grandement les courants d'investissements et les transferts de technologie.

38. Les États-Unis sont et continueront d'être de loin le partenaire commercial le plus important du Canada. Il y a toutefois des avantages sensibles à tirer de l'amélioration des conditions d'accès à d'autres marchés, y compris le Japon, la CEE et les nouveaux pays industriels. Dans les négociations multilatérales, le Canada peut s'associer à d'autres, y compris les États-Unis, pour obtenir des mesures particulières de libéralisation.

39. Le gouvernement souhaite définir l'approche du Canada vis-à-vis la prochaine série de négociations commerciales avec l'entière collaboration et le plein appui des provinces et du secteur privé. Ce processus de consultation continuera et s'intensifiera au fur et